

**CONSORTIUM
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL
MAURICIE**



RAPPORT D'ÉTAPE

avril 2001 à juin 2002

Mise en œuvre de l'entente de partenariat en développement social

Rapport de la coordonnatrice présenté à la
rencontre du 13 juin 2002 du Comité de suivi de
l'Entente spécifique en développement social

Cécile Thériault
Coordonnatrice en développement social

Mise en œuvre de l'entente de partenariat en développement social

RAPPORT DE LA COORDONNATRICE

LE COMITÉ DE COORDINATION CONCENTRE SON ÉNERGIE À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION ISSU DE L'ENTENTE SPÉCIFIQUE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL. CETTE ANNÉE FUT UNE ANNÉE DE RÉALISATIONS CONCRÈTES, D'AVANCÉES DANS LA COMPRÉHENSION COMMUNE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DANS LA CONCERTATION ET LA MOBILISATION DE TOUS LES ACTEURS, DANS LE BUT DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS ET À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION.

┌ **La Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion**

À l'automne 2001, la demande de consultation du gouvernement au sujet de sa Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion nous a forcé la main à nous organiser en toute vitesse. En collaboration avec le Conseil régional de développement de la Mauricie (CRDM) qui avait reçu le mandat, les partenaires du Consortium en développement social de la Mauricie ont participé à la démarche régionale de consultation sous la coordination de M^{me} Cécile Thériault. La consultation, dirigée par le CRDM en alliance avec les forces du milieu, menée dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion et dont on retrouve les grandes lignes dans le rapport, a eu un effet de levier pour le développement social sur nos territoires.

┌ **Un portrait de la situation des territoires**

Une tournée des territoires a permis d'impliquer les partenaires de l'Entente tant au niveau local que régional. Les comités de territoires en développement social ont permis d'impliquer plus de 150 personnes représentant les organismes et institutions concernés par la pauvreté et l'exclusion. Ces rencontres ont porté sur l'identification des enjeux locaux en lien avec le portrait de chacun des territoires. Ces enjeux ont été transposés à l'échelle régionale et soumis à M^{me} la ministre déléguée Nicole Léger à l'occasion de son passage à Shawinigan, le 25 octobre 2001. Parmi les problématiques soulevées, les plus criantes concernent l'aide alimentaire, le logement social, l'alphabétisation de même que le transport collectif en milieu rural. (Référer aux annexes 6 et 7 du Rapport sur les enjeux de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion en Mauricie)

┌ **Un Rapport sur les enjeux locaux et régionaux**

Toute cette démarche a donné lieu à un rapport régional où sont confinées les recommandations en regard de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Ce rapport a fait l'objet d'une conférence de presse en décembre et a été rendu accessible sur le site Web du CRDM. La disponibilité de ces informations sur internet, en particulier l'état de situation ainsi que le portrait des sept territoires, a été très appréciée. De

plus, cet outil concourt à développer une vision commune du développement social dans notre région et aide les milieux à cibler leurs actions. En somme, l'exercice aura permis d'établir solidement la concertation intersectorielle locale qui constitue l'essence même du développement social. (Référer au *Rapport sur les enjeux de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion en Mauricie*, décembre 2001)

┌ **Des comités de développement social dans 5 territoires**

L'énergie a été canalisée particulièrement pour consolider et renforcer la concertation et la mobilisation des milieux locaux. Ainsi, les territoires de Maskinongé et de Des Chenaux ont vu naître un comité de développement social, s'ajoutant à ceux des territoires du Haut-Saint-Maurice, du Centre-de-la-Mauricie, de Mékinac et de Cloutier-du Rivage. Parmi les initiatives en marche, un projet de transport prend forme à Maskinongé sous l'initiative du CLD et l'insertion socioprofessionnelle fait l'objet des préoccupations du comité de développement social du territoire. Un projet de formation multisectorielle avec le CLSC est en élaboration dans le secteur des Chenaux. (Référer au document *Actions territoriales du 4 juin 2002*)

┌ **Des projets de revitalisation de quartier à Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan et Trois-Rivières**

Toujours à l'échelle locale où doit s'enraciner la participation sociale, cette année a vu naître un nouveau projet de revitalisation des vieux quartiers initié par la Table pauvreté du secteur de Cap-de-la-Madeleine et piloté par ÉCOF. Le défi majeur de ces projets de revitalisation est qu'ils soient inscrits dans la planification des villes concernées. Le projet pour une approche intégrée aux niveaux local, régional et national y loge son appartenance. Le leadership de l'évaluation est maintenant assumé par la Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSS) mais ces projets restent vulnérables et sont financés à très court terme. Le besoin de soutien pour ces projets se manifeste.

┌ **Un comité de logement social pour la ville de Trois-Rivières**

Les représentants du comité du secteur Cap-de-la-Madeleine ont fait la promotion de projets de logement social sur leur territoire et ont sensibilisé le maire de Trois-Rivières aux besoins des familles en logement social. Le résultat ne s'est pas fait attendre, M. Yves Lévesque a formé un comité logement pour la ville de Trois-Rivières et y a convié un représentant de ce comité. La ville s'assure ainsi d'avoir une vision plus élargie des besoins de sa population.

┌ **Des projets de transport collectif dans les 4 territoires ruraux**

Le transport collectif en milieu rural constitue un dossier actif dans les quatre territoires de MRC de la Mauricie. Quoique les niveaux d'avancement des projets diffèrent d'un territoire à l'autre, chacun en était à une étape où l'arrimage des actions à l'échelle régionale s'imposait. On a procédé, l'hiver dernier, à la mise en place d'un comité régional pour ce dossier. On y retrouve : M. Claude Jalbert de la RRSSS, M^{me} Manon Méryneau du CRDM, M^{me} Guylaine Asselin de la MRC du Haut-Saint-Maurice, M^{me} Gaétane Tremblay de la MRC Des Chenaux, M. Denis Mc Kinnon de la MRC de Maskinongé et M. Herman Trudel de la MRC de Mékinac. Ce comité travaillera, dans un souci de cohésion, sur les aspects

communs de la problématique du transport collectif en milieu rural. Ce comité a le mandat d'harmoniser les diverses actions que mènent les territoires au chapitre du transport collectif. Ce comité doit également apporter le soutien nécessaire à la réalisation de l'ensemble de ces projets. (Référer au document *Dossier transport collectif intégré en milieu rural de la Mauricie et solution novatrice*, juin 2002)

┌ **Une étude sur le logement social**

Sur le plan régional également, l'étude de l'état de situation du logement social amorcée durant l'année devrait nous être livrée dans les jours qui suivent. L'étude devrait permettre d'identifier les interventions et de cibler les priorités pour assurer le développement du logement social en Mauricie. (Référer à la Table de matières sur l'état de situation en logement social)

┌ **Un fonds de développement social à Centraide Mauricie**

Centraide Mauricie s'est joint au Comité de coordination depuis l'automne 2000 dans le but de s'allier activement au soutien du développement des milieux et de voir au-delà des besoins manifestés par les demandes de subventions des organismes. Cette nouvelle approche s'est concrétisée par le dégagement d'une enveloppe budgétaire spécifique pour le soutien d'initiatives de communautés privilégiant les jeunes enfants, en 2001-2002, 21 000 \$, et pour 2002-2003, 30 500 \$.

┌ **Une fonction d'évaluation pour maximiser nos actions**

La fonction d'évaluation exercée par la Régie régionale dans la mise en œuvre de l'Entente a permis au Comité de suivi de se questionner sur son fonctionnement et au Comité de coordination de travailler à mieux cibler son action pour l'année qui s'en vient. Un feuillet de liaison intitulé *Question d'évaluation*, préparé par M. Réal Boisvert, permet à l'information de circuler. (Référer au *Plan d'action resserrement*)

┌ **Un comité qui coordonne et tient un rôle de commission thématique**

Le Comité de coordination, à l'œuvre depuis l'automne 2000, est composé de représentants des partenaires régionaux de l'Entente, de Centraide Mauricie et de représentants des 7 territoires de CLSC. Le Comité tient également le rôle de commission thématique pour le CRDM. M. Michel Angers a joint le Comité, en mars 2002, à titre de représentant du conseil d'administration du Conseil régional de développement de la Mauricie. Le CRDM compte également une nouvelle agente de développement, M^{me} Manon Mélineau, qui a également joint le Comité en mars 2002. Son soutien au Comité avec, entre autres, les comptes-rendus des rencontres est fort apprécié. Elle a également la responsabilité de soutenir M. Angers dans ses interventions politiques et auprès du CRDM.

Le Comité de coordination a donc été très actif et dynamique en cette deuxième année de travail. Nous avons tenu 7 rencontres de coordination et 8 rencontres thématiques portant sur : Le Fonds de lutte (2), la culture autochtone, le logement social, le transport, la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, le projet *Emplois de solidarité* de COMSEP et la Politique de la ruralité.

Pour fin d'avancement des dossiers, le Comité de coordination a fonctionné cette année avec divers comités, soit : un comité sur le logement social, un comité sur le transport collectif en milieu rural, un comité sur le resserrement du plan d'action et un comité sur la tenue d'un forum régional. Ce fonctionnement a permis une plus grande implication des partenaires régionaux.

Enfin, il faut mentionner l'immense travail des comités locaux qui ont « contaminé » de nombreux partenaires et insufflé un souffle nouveau du « travail ensemble » sur les territoires pour une plus grande cohésion sociale. Des municipalités sont présentes sur 6 des 7 comités, les CLSC assument une grande part du leadership de coordination tant nécessaire à l'action intersectorielle, les CLE et les CLD sont maintenant présents partout même si des liens restent à resserrer. Chacun des territoires a un ou des projets et des idées et a besoin de sentir la volonté affirmée des partenaires pour continuer. (Référer au document *Actions territoriales du 4 juin 2002*)

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2002 - 2003

Plan d'action (resserrement)

(Voir détails sur l'annexe 5, Plan d'action)

- I Parfaire et partager davantage notre vision du développement social
- II Communiquer de façon simple, accessible et substantielle les informations relatives au développement social en Mauricie
- III Faciliter l'expression et mieux répondre aux besoins des territoires en développement social
- IV Concertation
 - └ Consolidar la concertation en développement social sur le territoire Des Forges
 - └ Améliorer le fonctionnement du Comité de suivi
 - └ Clarifier le rôle du Comité de suivi par rapport au CA du CRDM (Commission thématique)

L'Entente spécifique

- 3 Clarifier les attentes de résultats de chacun des partenaires
- 3 Bilan des résultats de l'Entente
- 3 Évaluer la pertinence et l'intérêt des partenaires à renouveler l'Entente

Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion

- 3 Assurer le suivi de la stratégie de lutte gouvernementale

Conseil de santé et de bien-être

3 Consultation à l'automne